

A Toulouse/Montpellier, le 4 juin 2021

**Messieurs Didier PRANEUF et Laurent BLASCO**

**Syndicat CGT - Conseil Régional Occitanie /  
Pyrénées - Méditerranée**

**22 boulevard du Maréchal Juin  
31406 TOULOUSE Cedex 9**

**201 avenue de la Pompignane  
34064 MONTPELLIER cedex 02**

**OBJET : Réponse au Courrier du 1er Mai 2021**

Messieurs,

En tant que candidate à un nouveau mandat à la Région Occitanie, j'ai pris connaissance de votre lettre ainsi que de votre questionnaire du 1<sup>er</sup> mai dernier.

Beaucoup de sujets recoupent les préoccupations que vous avez exprimé dans le cadre de la démarche intersyndicale à laquelle vous participez - courrier du 20 mai 2021.

De plus, eu égard à la qualité de nos relations durant 6 ans, et je vous remercie d'avoir salué à d'autres occasions le chemin parcouru, je souhaite vous apporter des réponses détaillées plutôt que de cocher des cases d'un questionnaire, vous faisant ainsi part de mes propositions détaillées sur les sujets abordés.

Tout d'abord, et je tiens à le réaffirmer aux membres de la CGT, je suis fière du travail réalisé par les équipes régionales depuis 2015 et à vous rappeler mon attachement au service public territorial. L'année et demie que nous avons traversée ensemble, dans des conditions difficiles, démontrent la nécessité d'un service public fort rendu par des agents reconnus et respectés.

Je souhaite également, avant d'évoquer plus en détail mon ambition en matière de gestion des Ressources Humaines pour le prochain mandat, vous remercier pour les avancées sociales réalisées grâce à un dialogue de qualité et à une nouvelle organisation efficace de l'administration. C'est grâce à tous les agents que nous sommes aujourd'hui une grande Région.

Oui, nous avons débattu ! Parfois, nous avons exprimé des désaccords et vous avez pu me reprocher de ne pas en avoir fait assez ... c'est le propre de tout dialogue social. A chaque étape, nous avons su néanmoins trouver les conditions d'accords favorables à l'ensemble des agents.

Sur le prochain mandat, si je suis réélue, je m'engage à mettre en place les conditions nécessaires à la poursuite d'un dialogue social approfondi, exigeant et de qualité, en tenant compte de la diversité des sensibilités exprimées. J'aurai à cœur de défendre un service public moderne et de qualité à la hauteur des exigences de nos concitoyens.

Parmi les avancées constructives et positives que nous avons pu construire ensemble depuis le début du mandat, j'ai noté :

- Le respect des engagements d'alignement par le haut du régime indemnitaire (34 millions d'euros sur le mandat) et du maintien de l'administration régionale dans les deux métropoles régionales sans mobilité forcée ;
- Un alignement par le haut de l'action sociale (11 millions d'euros sur le mandat) en créant un COS doté d'un budget de près de 5M€ pour gérer pleinement les œuvres sociales : j'ai souhaité que vous en assuriez la gouvernance, harmonisant ainsi - pour tous les agents régionaux et principalement selon les revenus de leur foyer - les prestations qui améliorent leur quotidien, dans un souci constant d'égalité et de solidarité ;
- L'harmonisation des conditions d'emploi des agents régionaux, en un temps record. Nous avons été parmi les premières régions et la seule à toutes les mettre en œuvre, sans les étaler jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 comme la loi le permettait.

Je peux également citer, sans être exhaustive, la mise en place volontariste du télétravail, la reconnaissance d'un nouveau cadre d'emplois pour les encadrants ARL, de nouvelles règles de promotion et d'avancement, des campagnes de stagiairisation régulières, des créations d'emplois.

Face aux attaques répétées de certains candidats qui dénoncent la lourdeur de notre administration, sa soi-disant inefficacité et une volonté affichée de supprimer des postes, de mettre en place des primes au mérite ou de centraliser les services, le maintien des avancées sociales et des conditions d'emploi déjà en place à la Région Occitanie devraient être valorisés plus encore. Les agents sont une richesse pour notre territoire, et non une variable d'ajustement.

Pour l'avenir, je m'engage tout d'abord à ce que les conditions salariales et sociales que nous avons mises en place sur ce mandat soient maintenues, voire amplifiées. Je veillerai en particulier à débloquer une enveloppe dédiée et séquencée, que nous négocierons ensemble dès le début du mandat, pour assurer la mise en œuvre de nouvelles avancées notamment en matière de régime indemnitaire.

De plus, si depuis 2016 notre investissement a d'abord porté sur la construction d'une nouvelle organisation régionale, l'harmonisation du régime indemnitaire et des conditions de travail par le haut, la reconnaissance des métiers, l'adoption de nouvelles règles internes de fonctionnement, je vous propose, eu égard notamment aux nouveaux modes de travail acquis lors de la crise COVID 19, de déclarer le Bien-être au travail, grande cause interne. La démarche permettra notamment de proposer ensemble de solutions pour une meilleure prise en charge des conditions de prévention-santé, de nouvelles mesures de dé-précarisation du personnel contractuel, d'adaptation des espaces de travail, de gestion du temps, de droit à la déconnexion, d'achat d'équipements professionnels adaptés. La qualité de vie au travail est une condition incontournable d'un service public exigeant.

Je souhaite, en particulier :

- Le maintien du principe de non mobilité forcée, comme je l'ai fait au premier mandat. L'administration régionale restera présente dans les deux capitales régionales et continuera à se déployer sur les territoires, car je suis attachée à sa proximité avec le public ;
- L'ouverture de discussions pour l'application du RIFSEEP à la filière technique, en fonction de l'enveloppe dédiée, comme je m'y suis engagée début 2021 ;
- Une évolution des moyens alloués pour le COS, dans le cadre d'un retour à des conditions normales de fonctionnement (hors période COVID) et des projets déployés ;
- En ce qui concerne les promotions et les avancements, je vous rappelle que 3 000 agents en ont déjà bénéficié depuis le début du mandat et de nombreux agents pourront être promus en toute sécurité dès cette année du fait de l'approbation des lignes directrices de gestion en fin d'année dernière. Ces dernières seront réexaminées dans la première partie du mandat ; sachant qu'en matière de promotions et d'avancements, la manière de servir et le mérite resteront un élément de décision, comme le prévoit le statut, et auquel je crois, nous sommes tous attachés.

J'ai noté également des préoccupations spécifiques des membres de la CGT sur les points suivants :

- Votre participation à certains « comités de suivi » sera envisageable, notamment pour discuter des dispositions à adopter face à la crise sanitaire, après les réunions des instances représentatives du personnel ou d'un groupe de travail dont vous avez l'habitude ;
- Concernant les différents niveaux hiérarchiques, je demanderai au Directeur Général des Services le soin de tirer les enseignements de l'organisation administrative du 1<sup>er</sup> mandat et de faire des propositions ;
- Pour plus de clarté pour nos agents régionaux des lycées, je suis favorable à contractualiser sur la double autorité dans un cadre à définir ;
- Enfin, pour ce qui est de mon engagement pour la lutte contre toutes les discriminations et pour l'égalité hommes femmes, les politiques publiques en la matière sont désormais bien consolidées et leur déclinaison en interne est en cours, vous participez d'ailleurs au groupe de travail dédié, dont nous amplifierons le mouvement. A titre d'exemple, nous avons d'ores et déjà formé les agents à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (formations obligatoires pour les managers) et mis en place un dispositif de signalement qui, par la réunion hebdomadaire de la cellule, permet de traiter sans délai les situations. Vous pouvez compter sur moi pour continuer à donner des noms de femmes à des bâtiments régionaux.

Comme je vous l'ai déjà indiqué, je vous confirme à nouveau mon attachement au dialogue social. Il a été extrêmement soutenu pendant ce premier mandat et les sujets que nous devrions aborder sont encore nombreux : les groupes de travail seront maintenus ainsi que des instances représentatives du personnel régulières, bien évidemment dans le cadre d'un calendrier de travail prédéfini.

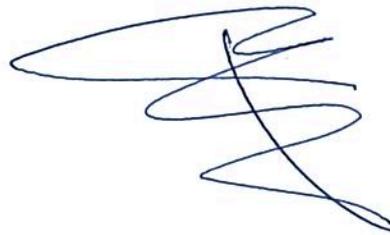
Vous me connaissez, je ne suis pas démagogue et déconnectée de la réalité ; je fais preuve de réalisme et de responsabilité. Parce que je suis indéfectiblement attachée au service public et respectueuse des syndicats et des agents, je continuerai à

preure des decisions en m'assurant de leur faisabilité à moyen et long terme. Je sais que je pourrai également compter sur votre sens des responsabilités et du dialogue.

J'ai été honorée d'avoir conduit l'administration régionale et je remercie l'ensemble du personnel pour tout ce qui a été fait ! J'espère pouvoir continuer à porter haut et fort les couleurs du service public régional et de l'Occitanie pour nos agents et nos concitoyennes et concitoyens.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux, à l'expression de mes salutations distinguées.

**Carole DELGA**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the top, characteristic of a cursive signature.